

**43 projets soutenus en 2025**  
 Pour un montant d'aides accordées de : **8,9 M€**

### 3 principaux axes d'action



#### Déchets et économie circulaire :

Pour stopper le gaspillage des ressources et réduire l'impact environnemental des déchets, l'ADEME promeut un passage à l'économie circulaire. Elle accompagne également les collectivités dans le rattrapage structurel des services de gestion des déchets.



#### Transition énergétique

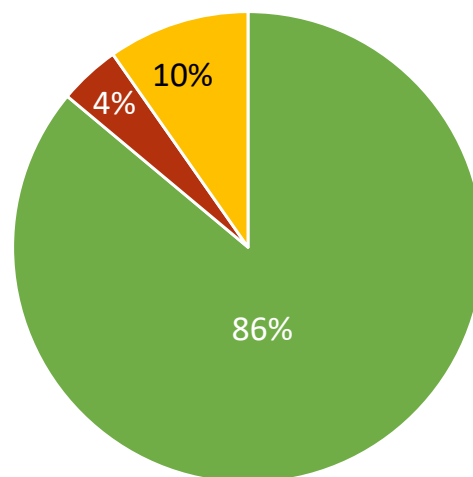
La transition énergétique impose une réduction des consommations énergétiques et un remplacement des sources d'énergies carbonées et fossiles par des énergies renouvelables. La loi de transition énergétique de 2015 fixe un objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2030.



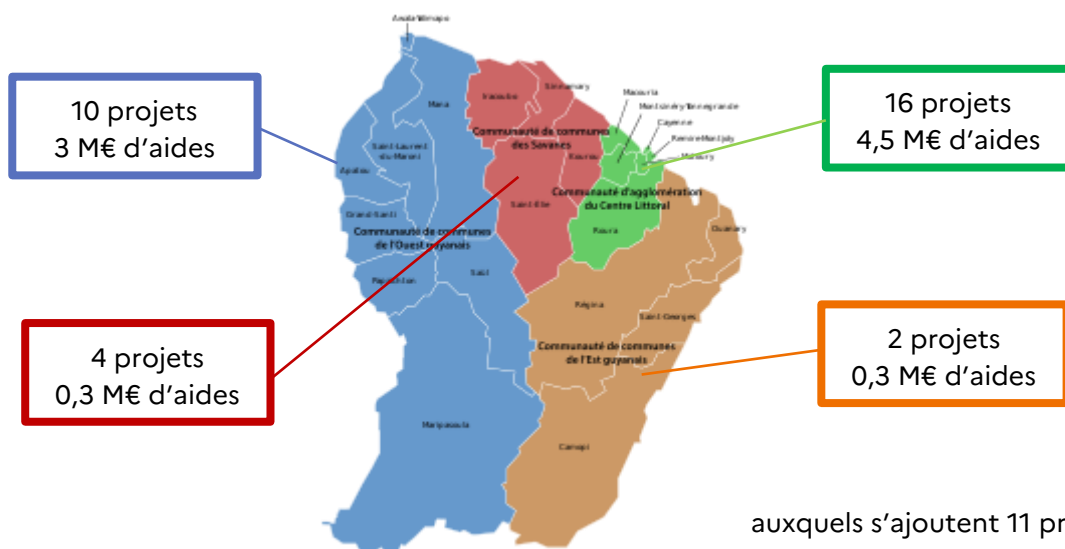
#### Villes et territoires durables

La Guyane connaît un développement démographique considérable, qui implique de concevoir un modèle d'aménagement et de développement adapté au contexte amazonien et résilient au changement climatique, qu'il s'agisse d'urbanisme, de conception des bâtiments ou encore de mobilité.

Répartition des aides allouées en 2025 par axe d'action



### Les interventions sur le territoire



auxquels s'ajoutent 11 projets pour 0,7 M€ d'aides sur l'ensemble de la Guyane

# Déchets et économie circulaire en 2025

## Connaitre pour agir

### Une nouvelle édition des chiffres clés des déchets

L'ADEME Guyane a publié une nouvelle édition des chiffres clés des déchets en Guyane. Elle rassemble les informations et propose une analyse détaillée de la gestion des déchets sur le territoire pour la période 2019-2022. L'étude aborde la production, la collecte, le traitement, l'économie circulaire et les coûts, tout en intégrant des données sur les impacts environnementaux et les emplois liés au secteur, offrant ainsi une vision globale de la filière. Une mise à jour attendue : la précédente édition datait de 2014.



### Des solutions pour les déchets en site isolé

En partenariat avec l'AFD, l'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt. Cet appel vise à faire émerger des projets pour traiter les déchets valorisables des territoires isolés et définir des techniques adaptées pour les flux résiduels d'ordures ménagères. L'AFD met à disposition des quatre intercommunalités un appui en ingénierie à travers la prestation d'un bureau d'étude. Les collectivités pourront déposer leurs propositions et bénéficier de l'assistance technique pour concevoir des solutions adaptées à leur réalité.



Bac de compostage à Saint-Elie @Matthieu Guyomard

### Des élus mobilisés sur le sujet santé et déchets

Le réseau « élus pour agir » s'est réuni le 11 avril sur le sujet des impacts des déchets abandonnés. Cette session organisée en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) a permis d'expliquer les enjeux de santé publique en lien avec le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) adopté en 2025. L'éco-organisme Citeo a présenté ses dispositifs d'aide pour lutter contre les dépôts sauvages et les communes ont partagé leurs retours terrain sur cette problématique.



## Animer le réseau partenarial

### Un partenariat avec la CERC sur les déchets du BTP

La Cellule Economique Régionale de la Construction de Guyane (CERC) lance un programme dédié au réemploi et à la valorisation des déchets du BTP, appuyé par la création d'un poste de chargé(e) de mission économie circulaire. L'objectif est de structurer l'animation territoriale et d'aider les professionnels à mieux gérer leurs déchets à travers la formation et l'accompagnement de projets pilote notamment. La mission dure 3 ans et s'étend sur l'ensemble de la Guyane.

## Zoom sur les projets phare

### Un quai de transfert pour le centre littoral

La CACL a prévu la réalisation d'un nouveau site de stockage des déchets et d'une unité de valorisation énergétique (UVE) à horizon 2027/2028. Dans ce cadre, la CACL planifie la construction d'un quai de transfert destiné à accueillir les déchets ménagers et assimilés de la CACL et de la CCEG ainsi que des déchets d'activité économique. Ces déchets y seront massifiés puis envoyés vers la future UVE.

Chiffres clés :

- 92 000 T/an de déchets attendus sur le site
- ~70% d'Ordures Ménagères (OM) et encombrants de la CCEG et de la CACL
- ~30% de déchets d'activités économique en apport volontaire par les professionnels

Coût : 6,5 M€ ; Aide ADEME 3,3 M€

### La décharge de Kaw réhabilitée

Avant que la CCEG ne récupère la compétence déchets en 2016, une parcelle proche du bourg de Kaw a fait l'objet de dépôts sauvages durant des années. Ce site de stockage non autorisé devait être fermé et réhabilité. L'opération s'est déroulée fin 2025 : près de 200 tonnes de déchets variés ont ainsi été extirpés, triés et évacués sur le littoral pour y être traités.



Photos : avant et après travaux. @Crédit : SAS Planète Transports

Coût 0,5 M€ ; Aide ADEME 0,3 M€

### Deux futures déchèteries sur la CACL

Le conseil communautaire de la CACL a approuvé en 2017 la création d'un réseau de déchèteries afin d'optimiser la gestion des déchets et d'améliorer le service sur l'ensemble du territoire. Après celles de Rémire-Montjoly et de Cayenne, l'Ademe soutient la réalisation de deux nouvelles déchèteries, qui ont vu leur première pierre posée en 2025 : Macouria et Matoury. 2000 tonnes de déchets devraient y être collectées par an.



Coût des 2 projets : 6,5 M€ ; Aide ADEME 1,5 M€

### Une nouvelle station pour traiter les lixiviats de la CCOG

La CCOG engage le remplacement de la station de traitement des lixiviats de son installation de stockage des déchets à Saint-Laurent du Maroni. La station en place est en effet non fonctionnelle. La solution retenue associe ultrafiltration et osmose inverse et fera l'objet d'un marché incluant la maîtrise d'œuvre. L'équipement permettra de traiter le stock accumulé ainsi que les volumes futurs pour assurer l'exploitation du site.

Coût : 4,6 M€ ; Aide ADEME 2,2 M€

# Transition énergétique en 2025

## Connaitre pour agir

### Autonomie des zones non interconnectées – saison 2

En 2022, l'ADEME a étudié la faisabilité technico-économique de systèmes électriques 100% renouvelables dans 6 territoires ultra-marins. Afin d'affiner les hypothèses et d'intégrer les contraintes opérationnelles de déploiement des énergies, l'ADEME a lancé une seconde version de ces études. Les résultats présentés fin 2025 montrent qu'un fort taux d'autonomie est possible grâce aux ressources locales. Cette trajectoire repose sur la continuité de la maîtrise de l'énergie, une pilotabilité accrue de la mobilité et le développement du stockage, permettant d'assurer l'équilibre offre-demande tout en maintenant des coûts compétitifs.

### Quel coût pour mobiliser la biomasse énergie ?

L'association Biomasse Guyane a porté, avec l'appui financier de l'ADEME et de la CTG, une étude sur la biomasse issue de défriches agricoles et urbaines en Guyane. Elle a analysé différents itinéraires techniques et déterminé les différents postes de coûts pour la valorisation de cette ressource. Elle a permis d'identifier les leviers d'actions et pistes d'amélioration techniques, organisationnelles et financières pour la filière locale.



### L'analyse du cycle de vie de la centrale solaire de Kaw

L'ADEME a publié en 2025 une analyse du cycle de vie de centrales photovoltaïques alimentant des villages isolés en s'appuyant sur le cas du village de Kaw.

Cette étude évalue les impacts environnementaux de différentes options techniques : groupe électrogène fossile, photovoltaïque, ou hybride. Elle montre que les scénarios avec du photovoltaïque et une batterie présentent des impacts significativement réduits sur le changement climatique, l'épuisement des ressources

fossiles et les effets des particules fines, mais plus élevés sur l'épuisement des ressources minérales et métaux par rapport aux scénarios fossiles.



Photo aérienne du village de Kaw, source Wikipédia

<https://librairie.ademe.fr/energies/8766-analyse-de-cycle-de-vie-de-cas-d-usages-du-stockage-d-electricite-site-sole.html>

## Animer le réseau partenarial

### Guide des aides de l'ADEME pour les entreprises

En 2025, afin de faciliter la compréhension de ses dispositifs d'aide par les entreprises du territoire, l'ADEME Guyane a élaboré deux synthèses des aides : l'une consacrée à la transition énergétique et l'autre à l'économie circulaire. Ces synthèses récapitulent les principaux dispositifs d'aide de l'ADEME adaptés au contexte guyanais et visent à accompagner les entreprises du territoire dans l'identification des dispositifs répondant le mieux à leurs besoins.

## Zoom sur les projets phare

### Un conseiller en énergie partagé dans l'ouest

La CCOG souhaite accompagner les acteurs de son territoire dans leurs actions de maîtrise de l'énergie. Un poste de conseiller en énergie partagé va être recruté pour 3 ans. Ses missions seront d'accompagner et de sensibiliser les agents et élus de la CCOG et de ses 8 communes membres sur l'ensemble des sujets énergie. Le conseiller établira un bilan énergétique et patrimonial qui permettra d'établir un plan d'actions pour réduire les consommations d'énergie du territoire.

Coût : 0,23 M€ ; Aide ADEME 0,13 M€

# Territoires et mobilité durables en 2025

## Connaître pour agir

### Eclairage public : faire les bons choix

L'éclairage public constitue un service essentiel aux usagers. En Guyane, deux options se distinguent aujourd'hui : l'éclairage raccordé au réseau électrique, historiquement prédominant, et l'éclairage solaire autonome, dont le développement est en forte progression. Afin d'accompagner les collectivités dans le choix d'une solution d'éclairage adaptée à leur contexte territorial, l'ADEME Guyane a engagé l'élaboration d'un guide sur l'éclairage public. Celui-ci présente et compare les deux solutions d'éclairage au regard de leurs caractéristiques techniques, de leurs coûts et de leurs impacts environnementaux.

## Animer le réseau partenarial

### La Guyane à l'heure du changement climatique

Les 3, 4 et 5 juin 2025 se sont tenues les Journées de l'Adaptation au Changement Climatique (JACC), organisées par la CTG, l'ADEME, l'AFD, l'AUDeG, la Banque des territoires et les services de l'Etat. Cet événement a permis de rassembler 210 participants (élus, décideurs, experts et professionnels de tous horizons) lors de 2 plénières et 6 ateliers thématiques animés par 45 experts. Le but de ces journées était de faire émerger une prise de conscience et de réflexions sur les besoins d'adaptation du territoire face au changement climatique.

Pour préparer ces journées l'ADEME a mis une vidéo en ligne afin de décoder les scénarios d'évolution du climat en Guyane et proposer quelques exemples inspirants d'adaptation.

L'ADEME a également apporté son soutien à la CTG dans la création du réseau des Jeunes Ambassadeurs du Climat



<https://www.youtube.com/watch?v=p0ms6iGykq8>

## Zoom sur les projets phare

### Vers un label pour la construction dans le tertiaire

À ce jour, la construction de bâtiments du tertiaire n'est cadrée par aucune réglementation thermique sur le territoire guyanais. C'est pourquoi l'association AQUAA se lance dans la mise en place d'un label, qui s'appuiera sur l'expérience de « Bâtiment de Méditerranée ». Il proposera une version locale soutenue par l'AFD, la banque des territoires et la CTG. Ce label pourra être utilisé comme une garantie objective de durabilité par les futurs constructeurs ou encore faire l'objet d'éco-conditionnalité ou de bonification des aides publiques.

Coût : 0,25 M€ ; Aide ADEME 0,1 M€

### Utiliser le bois rond dans la construction

L'institut AgroParisTech souhaite promouvoir la construction utilisant des bois ronds. Elle permettrait de limiter les pertes liées au sciage et de valoriser potentiellement de nouvelles essences de bois. Après avoir réalisé un prototype à échelle réelle, l'institut s'assurera de la faisabilité technique et de la durabilité des structures en bois rond dans un système de construction bioclimatique, bas-carbone, low-tech et abordable. L'aide ADEME permet la mise en place de l'animation autour de ce projet



Test de résistance du bois rond, CIRAD Kourou

Coût : 17,1 k€ ; Aide ADEME 11,9 k€

### La CACL optimise sa flotte de véhicules

La CACL se lance dans une étude de diagnostic visant à optimiser sa flotte de véhicules. L'objectif sera de réduire et synchroniser les déplacements de la CACL, via l'utilisation d'un outil de suivi et de réservation des véhicules. La CACL étendra cette étude aux déplacements domicile-travail de ses agents, afin de réduire les dépenses en carburant, en envisageant notamment le vélo comme une alternative saine.

Coût : 40 k€ ; Aide ADEME 25 k€

# Vie de la direction régionale

## 32 années au service de l'ADEME...



Après 32 années à l'ADEME, Pierre Courtiade part à la retraite et quitte la Direction régionale Guyane en février 2026.

Recruté dès 1993 à la création de l'ADEME, il accompagne le développement du photovoltaïque tout d'abord dans l'hexagone. Par la suite, il rejoint la direction régionale de Guyane en 1998 pour soutenir la transition énergétique du territoire.

Sa carrière est marquée par de nombreux projets innovants. Il a notamment contribué au déploiement du photovoltaïque en sites isolés, avec l'électrification de Saül et de Kaw, deux villages situés au cœur de la forêt amazonienne. Pierre a également pris part à la planification énergétique de la Guyane, en accompagnant les filières photovoltaïque et biomasse. Il a notamment contribué, en 2015, à la première Programmation Pluriannuelle de l'Énergie du territoire.

En 2021, il se spécialise dans le développement de l'hydrogène vert en Outre-mer et en Corse. Il accompagne notamment le Centre Spatial Guyanais dans le projet HYGUANE, qui constitue le plus important financement de sa carrière et de la DR Guyane.

## L'ADEME Guyane en visite à Grand-Santi...

En mars 2025, une délégation de l'ADEME Guyane s'est rendue sur la commune de Grand-Santi. Cette démarche visait un double objectif : faire connaître l'offre de l'ADEME sur des territoires plus éloignés et développer une approche territoriale transversale des enjeux de la transition écologique. Différents sujets ont pu être abordés avec la Mairie autour de la gestion des déchets, de l'électrification des écarts et de la construction des bâtiments communaux. Une prise de contact qui s'est concrétisée par un appui financier de l'ADEME à l'organisation de la journée de l'environnement de Grand-Santi en juin 2025.



ADEME Guyane  
La Fabrique Amazonienne  
14 Esplanade de l'Eco Cité d'Affaires  
Plateau C Bâtiment Est  
97351 Matoury  
Tél : 05 94 29 73 60  
<https://www.ademe.fr/direction-regionale/guyane/>

ADEME  
Siège social : 20 avenue du Grésillé – BP 90 406  
49004 ANGERS Cedex 01  
N° de Siret 38529030900454 - RCS ANGERS 358 290 309  
Code APE : 8413 7  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)